

Formation Remise à niveau SSIAP 1 Services de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes Agent de sécurité incendie



➤ Public concerné

Public et personnel de l'établissement, services publics

Pré-requis :

- Titulaire du SSIAP1 sans avoir exercé la fonction d'agent de sécurité durant 3 ans
- Titulaire du SST, PSE1 ou PSC1 en cours de validité
- Evaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante
- certificat médical datant de moins de trois mois

➤ Renseignements pratiques

Durée : 21 heures (3 jours)

Participants : 15 stagiaires maximum

Attestation : attestation remise à niveau SSIAP1

Actualisation : conseillée tous les 2 ans

➤ Moyens pédagogiques

Matériel : suivant l'Arrêté du 2 mai 2005

Intervenant : 1 formateur SSIAP 3 à jour de sa formation continue

Evaluation : Certificative

Validation : Participer à toute la formation

➤ Planification

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques) ...

Inter-entreprises : Dates consultables sur notre site internet

➤ Documentation

Chaque participant reçoit :

- 1 livret SSIAP 1

➤ Renseignements

Coordonnées de l'UDSP 04

N° agrément SSIAP : 0401-2016

SIRET : 434 512 76 000019

Code APE : 9499Z - Autre organisation fonctionnant par adhésion volontaire

Organisme de formation enregistré auprès du Préfet de la Région Provence Alpes de Côte d'Azur sous le numéro 93.04.00735.04.

➤ Objectifs

- Permettre aux titulaires du diplôme du SSIAP1 n'ayant pas exercé la fonction de maintenir et de mettre à jours leurs connaissances.
- Mettre à jour les connaissances sur les rôles et missions du SSIAP 1.
- Mettre en œuvre les moyens d'extinction.

Pour rappel, les agents des services de sécurité incendie ont pour missions :

- la prévention des incendies ;
- la sensibilisation des employés en matière de sécurité contre l'incendie et d'assistance à personnes ;
- l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie ;
- l'alerte et l'accueil des secours ;
- l'évacuation du public en cas de risque ou de sinistre ;
- l'intervention précoce face aux incendies ;
- l'assistance à personnes au sein des établissements où ils exercent ;
- l'exploitation du PC de sécurité incendie.

➤ Déroulé pédagogique

Séquence 1 : Fondamentaux de sécurité incendie (3h00)

1. Fondamentaux de sécurité :
 - Evacuation des occupants
 - Accessibilité et mise en service des moyens de secours
2. Principes généraux (déclinaison du règlement) de sécurité
 - Implantation - dessertes et voiries - isolement
 - Matériaux de construction
 - Cloisonnement
 - Aménagement
 - Dégagement
 - Désenfumage
 - Eclairage normal et de sécurité
 - Installations techniques
 - Moyens de secours - alarme

Séquence 2 : Prévention (5h00)

- Evolution de la réglementation (nouveaux textes, ...)
- Accessibilité du public

Séquence 3 : Moyens de secours (3h00)

- Agents extincteurs + SSI
- Moyens d'extinction

Séquence 4 : Mises en situation d'intervention (6h00)

1. L'action face à différents contextes :
 - fumées, incendie
 - évacuation des occupants et prise en charge d'une victime
 - méthode d'extinction d'un début d'incendie
 - protection individuelle
 - levée de doute, etc.
2. L'utilisation des moyens de communication mobiles

Séquence 5 : Exploitation du PC sécurité (2h00)

- Différents matériels du poste de sécurité (Documents, plans, U.A.E, G.T.C, ...)
- Réception des appels d'alerte interne
- Accueil des secours
- Information de la hiérarchie

Séquence 6 : Rondes de sécurité et surveillance de travaux (2h00)

- Objectif de la ronde
- Modalités de réalisation
- Contrôle des rondes et renseignement de la main courante
- Utilisation des moyens de communication mobiles
- Mesures adaptées de protection des travaux